

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2003

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 25 juin 2003 à 21 h, à la salle Flore laurentienne, située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

Commissaires :

Sont présents :

Mesdames : Francine Chabot
Lucie Désilets
Suzanne Gagnon
Nicole Leblanc

Messieurs : Michel Chamberland
Normand Héroux
Yves Langevin

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

Sont également présents :

Monsieur Serge Lefebvre, directeur général
Monsieur André Byette, directeur général adjoint
Monsieur Michel Simoncelli, directeur général adjoint
Monsieur François Houde, secrétaire général

Sont absents :

Madame Sylvie Picard et monsieur Sylvain Lévesque

Ouverture de la séance

La présidente, madame Lucie Désilets déclare la séance ouverte. Il est 21 h 25.

61-CE-2002-2003

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Chamberland que l'ordre du jour soit adopté sans modifications.

Adoptée unanimement

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 JUN 2003

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal :
 - 3.1. Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mai 2003
4. Questions orales
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Secrétariat général
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaires :
 - 9.1 Calendrier scolaire 2003-2004
École secondaire Gérard-Filion (secondaire spécial le BAC)
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement :
 - 10.1 Prolongation du contrat des photocopieurs Toshiba
 - 10.2 Assurance responsabilité civile
 - 10.3 Frais de parcours
 - 10.4 Emprunt temporaire – Fonds d'opération courantes (DSP)
11. Affaires du Service des ressources matérielles :
 - 11.1 Adjudication de contrat – PCP045/702 – École Pierre-D'Iberville
Agrandissement du service de garde
12. Affaires du Service des technologies de l'information :
 - 12.1 Transaction Vidéotron et convention d'accès internet
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

62-CE-2002-2003

**ADOPTION DU PROCÈS -VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 27 MAI 2003**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Nicole Leblanc que le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mai 2003 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

Adoptée unanimement

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 JUN 2003

63-CE-2002-2003

CALENDRIER SCOLAIRE 2003 -2004

CONSIDÉRANT les prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique* ;

CONSIDÉRANT les dispositions des conventions collectives des enseignants;

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des différentes tables de consultation;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Chabot :

QUE le calendrier scolaire 2003-2004 pour le secondaire spécial le BAC de l'école secondaire Gérard-Filion, daté du 9 juin 2003, soit adopté tel que présenté.

Adoptée unanimement

64-CE-2002-2003

**PROLONGATION DU CONTRAT DES PHOTOCOPIEURS
TOSHIBA**

CONSIDÉRANT le contrat actuellement en vigueur avec la compagnie « Services de bureau Intégrés inc. »;

CONSIDÉRANT la location de plusieurs photocopieurs Toshiba, dont la durée est de 60 mois, se terminant le 30 juin 2003 ou durant l'année 2003-2004;

CONSIDÉRANT la nécessité de revoir le dossier en profondeur pour tenir compte de nos besoins, des services offerts par le service de l'imprimerie, des nouvelles technologies dans ce domaine et de la photocopie numérique;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Chamberland :

De prolonger le contrat actuel jusqu'au 30 juin 2004 aux mêmes coûts et conditions pour tous les photocopieurs Toshiba dont l'échéance se termine au 30 juin 2003 ou durant l'année 2003-2004.

Adoptée unanimement

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 JUN 2003

65-CE-2002-2003

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

CONSIDÉRANT que le contrat actuel d'assurance se termine au 30 juin 2003;

CONSIDÉRANT que des soumissions d'assurance sur invitation ont été faites auprès de trois courtiers d'assurance;

CONSIDÉRANT qu'une analyse des soumissions reçues a été effectuée;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gagnon :

QUE le contrat d'assurance responsabilité civile pour l'année scolaire 2003-2004 pour un montant total de 184 644 \$, avant les taxes applicables, soit accordé au courtier « Lemieux Ryan & Associés ».

Adoptée unanimement

66-CE-2002-2003

FRAIS DE PARCOURS : Révision de l'indemnité au 1^{er} juillet 2003

CONSIDÉRANT que l'indemnité de parcours doit être révisée au 1^{er} juillet de chaque année conformément à l'article 4.2.2 de la *Politique de frais de déplacement et de voyage*.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Nicole Leblanc :

De maintenir, à compter du 1^{er} juillet 2003, l'indemnité de parcours à 0,39 \$/km.

Adoptée unanimement

67-CE-2002-2003

EMPRUNT TEMPORAIRE – FONDS D'OPÉRATIONS COURANTES

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Normand Héroux :

QUE le directeur général ou le directeur du Service des ressources financières soient autorisés à contracter pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin des emprunts temporaires s'établissant de la façon suivante :

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2003

Juillet	2003	38 154 316 \$
Août	2003	39 880 255 \$
Septembre	2003	52 010 042 \$
Octobre	2003	58 245 870 \$
Novembre	2003	61 167 684 \$
Décembre	2003	75 021 519 \$

pour fins d'administration budgétaire, avec la Banque Nationale du Canada, pour une période de six mois débutant le 1^{er} juillet 2003 au taux préférentiel consenti aux commissions scolaires.

Le tout sujet à l'approbation du ministre de l'Éducation du Québec.

QUE la Commission scolaire Marie - Victorin autorise la Banque Nationale du Canada à transmettre au ministre toute information relative à l'état des emprunts de notre commission scolaire.

Adoptée unanimement

68-CE-2002-2003

**ADJUDICATION DE CONTRAT –
PCP045/702 – École Pierre -D'Iberville
Agrandissement du service de garde**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT que cinq (5) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

CONSIDÉRANT que deux (2) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes «Pelletier, N. Jean-Pierre. Architectes»;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Chamberland :

QUE le contrat pour le projet PCP045/702, École Pierre-D'Iberville, Agrandissement du service de garde, soit accordé à la firme « Construction Pierre Bourdon inc. » pour un montant total 214 425 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture de soumissions du 9 juin 2003 déposé par le Service des ressources matérielles;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 JUN 2003

QUE le coût net du projet de construction soit financé par la Commission scolaire Marie-Victorin;

QUE le remboursement de cette somme, par le service de garde, s'échelonne sur deux ans à raison d'un paiement initial de 175 000 \$ et d'un solde payable au cours de l'année 2003-2004, les intérêts étant assumés par la Commission scolaire Marie-Victorin;

QUE ces modalités de financement soient communiquées au Conseil d'établissement de l'école Pierre-D'Iberville;

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée unanimement

69-CE-2002-2003

VIDÉOTRON LTÉE ET CONVENTION D'ACCÈS INTERNET

CONSIDÉRANT que le dossier « transaction et reçu quittance » permet de finaliser l'entente avec Vidéotron Télécom ltée à la satisfaction des deux parties ;

CONSIDÉRANT que la « convention d'accès Internet 100 – abonnement fixe » représente la meilleure offre sur le marché ;

CONSIDÉRANT que l'adhésion au « regroupement Internet Éducation de Vidéotron Télécom ltée » peut nous permettre d'obtenir des escomptes additionnels sans engagements particuliers de la CSMV ;

CONSIDÉRANT que l'ensemble du règlement du dossier est avantageux pour la Commission Scolaire Marie-Victorin ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Normand Héroux :

- Que le directeur général soit autorisé à signer :

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

7

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2003

- . le document Transaction et reçu quittance;
- . le document Convention d'accès Internet 100 – abonnement fixe;
- . le document Regroupement Internet Éducation de Vidétron
Télécom ltée.

Adoptée unanimement

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin.

Présidente

Secrétaire général